

Suite à la convocation en date du 12 juin 2012,
Le quorum n'ayant pas été atteint le 27 juin
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la
Lys le 3 juillet 2012

Etaients présents:

MM. Andriès, Boussebart, Dissaux, Grimonprez, Lefebvre.

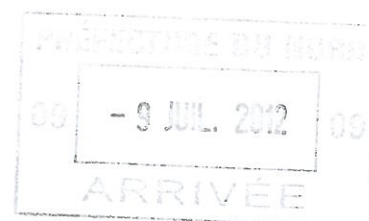
Etaients excusés:

MM. Bézirard, Bocquet, Bruneel, Cacheux, Decocq, Deroo, Douez, Houssin, Lefait,
Leroy, Méquignon, Parent, Plancke, Schepman, Vandevoorde, Waymel.

Vu le rapport : 13-12

DECIDE :

- Le Comité Syndical prend acte de la communication du rapport d'activité du Syndicat Mixte pour l'année 2011, établi conformément à l'article 17 de ses statuts.



VOTANTS : 5

POUR : 5

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le

06 JUIL. 2012

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

Rapport d'activités

ANNEE 2011

L'article 17 des statuts du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys prévoit qu'un rapport d'activités soit transmis chaque année à chacun de ses membres, avant le 1er juin.

Le présent rapport concerne l'année 2011, il est présenté comme suit :

- Le Comité syndical
- La Commission d'Appels d'Offres
- Les comptes du Syndicat
- Les travaux

1. Le Comité Syndical

Il s'est réuni à quatre reprises et deux fois pour le Bureau:

- Le 3 février (reportée au 8 février faute de quorum) pour le vote du budget primitif
- le 22 mars (réunion de Bureau)
- le 10 juin
- le 24 juin (reportée au 29 juin faute de quorum)
- le 26 septembre (réunion de Bureau)
- le 19 décembre pour le Débat d'Orientation Budgétaire

41 rapports ont été présentés devant le Comité Syndical, ils concernent :

- Travaux : 17
- Fonctionnement du Syndicat : 24

2. La Commission d'Appels d'Offres

Elle s'est réunie à 5 reprises (les 3 février, 8 mars, 22 mars, 29 juin et 26 septembre). 19 dossiers ont été examinés dont 9 ouvertures de plis.

3. Les comptes du Syndicat

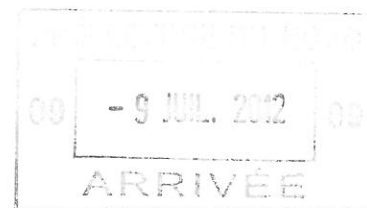
Les recettes 2011 correspondent aux engagements contractuels en vigueur.

Le volume de production s'est élevé à 18.597.566 m³ (+ 5.6 %), ce qui entraîne une recette de 1.294.404,35 € (- 0.54 % par rapport à 2010) alors qu'elle était évaluée à 1.240.200 € dans le budget primitif (pour une production envisagée de 18.000.000 m³).

La contribution financière des membres du Syndicat a été maintenue à 15.000 € par membre.

Les dépenses effectivement réalisées (hors opérations d'ordre qui n'entraînent que des écritures) s'élèvent à 4.305.185,70 € dont 3.338.170,79 € en Investissement (77,53 %) et 967.014,91 € en Fonctionnement répartis comme suit :

- charges à caractère général : 263.753,90 € (dont 92.109,78 € correspondant à l'acquittement des taxes foncières, et 105.336,60 € pour l'entretien des sites incombant au Syndicat)
- charges de personnel : 126.619,83 €
- remboursements des intérêts d'emprunts : 576.641,18 €



4. Les travaux

Les travaux de raccordement de la CALL se sont achevés en novembre 2010. Les volumes sont plus faibles que ceux attendus dans la convention (en attente des travaux qui doivent être réalisés par la CALL).

Les travaux de construction du déboureur des eaux brutes se sont poursuivis, la date de réception n'est pas encore connue.

* * *

La procédure de consultation administrative menée dans le cadre de l'instauration des périmètres de protection de la prise d'eau est achevée. Les services de l'ARS doivent engager la phase d'enquête publique depuis plusieurs mois, un courrier a été adressé le 9 Mai 2012 à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais afin de connaître le calendrier qu'il entend mettre en œuvre pour achever cette procédure.

Je prie les membres du Comité Syndical de prendre acte de la communication de ce rapport.

Vu, le 21 JUIN 2012

Le Président

Jean Claude DISSAUX

